RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00586
Numéro SIREN : 849 774 294
Nom ou dénomination : ABH

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005756

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *SAINT-ETIENNE*

Date : 10/07/2020

755980

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/005756**
n°de gestion : **2019B00586**
n°SIREN : **849 774 294 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 09/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABH - Société par actions simplifiée
rue Louis Jacquemin 42660 Saint-genest-malifaux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

755980

cerfa N° 15948*02
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du code général des impôts)

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2020

Désignation de l'entreprise ABH — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Rue Louis Jacquemin 42660 SAINT-GENEST-MALIFAUX

SIRET 8 4 9 7 7 4 2 9 4 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 10 Durée de l'exercice précédent * ____

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	343 000	042	343 000
	Total I (5)		044	343 000	048	343 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	4 987	086	4 987
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	4 987	098	4 987
	Total général (I + II)		110	347 987	112	347 987

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	171 500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	-6 806
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	164 694
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	167 073
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	720
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 15 500)	172	15 500
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	183 293
	Total général (I + II + III)	180	347 987

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE
005756 09 JUIN 2020
19 B 586

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	166 000
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	343 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

"certifié conforme"

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABH

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2019

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		services *		217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :.....)			242	5 184
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	5 184
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-5 184
Produits financiers (III)		280			**Charges financières (V)**	294	1 622
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)**				310	-6 806
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	6 806

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies et octies A)*	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981		JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(art. 44 duodecies)*	991		Pôles de compétitivité hors CICE *(art 44. undecies)*	990			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345		Investissements outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)			655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies A*)			643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies B*)			645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies C*)			647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies D*)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	6 806
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	6 806

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

02858 - ABH

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 21/03/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

"Certifié Conforme"

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 21/03/2019 au 31/12/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 21/03/2019 au 31/12/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SARL ABC BORNE - ST GENEST MALIFAUX - 499507374000	20 000	822 463	49,00	145 471
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

02858 - ABH

CAPITAUX PROPRES

Du 21/03/2019 au 31/12/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 715,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 715,00	100,00

02858 - ABH

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 21/03/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	167 073	1 073	93 016	72 984
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	720	720		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autres organismes sociaux				
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	15 500		15 500	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**183 293**	**1 793**	**108 516**	**72 984**

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	166 000
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés	15 500

02858 - ABH

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 21/03/2019 au 31/12/2019

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166 000	166 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**166 000**	**166 000**

ABH

Société par actions simplifiée au capital de 171 500 euros
Siège social : Rue Louis Jacquemin, 42660 ST GENEST MALIFAUX
849774294 RCS SAINT-ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 juin 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 6 806,40 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	*- 6 806,40 euros*
En totalité au compte Report à nouveau débiteur	*- 6 806,40 euros*

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Alexis BORNE
Président Associé Unique

